

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2025

Le Conseil municipal de la commune de LASSAY-LES-CHÂTEAUX, légalement convoqué le 22 janvier 2025, s'est réuni en session ordinaire, le lundi 27 janvier 2025 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Jean RAILLARD, Maire.

CONSEILLERS : En exercice : **18** - Présents : **12** - Pouvoir(s) : **3** - Votants : **15**

Présent(s) : J. RAILLARD – S. SOULARD – M. RIGOUIN – M. CONNEAU – B. LANDAIS – MF THELIER – S. SAINT-ELLIER – C. BORDERIE – M. POUSSIER – C. ALLAIN – J. DELAUNAY – C. BEAUDOUIN

Mme Claudette MAIRE a donné pouvoir à Mme Marie CONNEAU
Mme Fabienne BEAUDUCCEL a donné pouvoir à Mme Caroline BORDERIE
M. Alain LECOQ a donné pouvoir à M. Julien DELAUNAY

Absents excusés : Mme Christine MOREAU, Mme Delphine LEROY et M. Benoit GAUTIER

Secrétaire de séance : Mme Caroline BORDERIE a été désignée secrétaire de séance.

TARIFS 2025 – CONCESSIONS CIMETIERES

N° 2025-013

Rapporteur : B. LANDAIS

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L2121-29 portant sur la compétence du Conseil municipal en matière de règlement des affaires de la Commune,

Vu la délibération N° 2023-082, en date du 18 décembre 2023, relative aux tarifs communaux pour les concessions cimetières applicables sur l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

ARTICLE 1

De fixer la grille des tarifs communaux ci-dessous à compter du 1^{er} février 2025 :

TARIFS CIMETIERES	2025
Achat Concession de 15 ans	125,00
Achat Concession de 30 ans	165,00
Achat Concession de 50 ans	370,00
Taxe de superposition	40,00
Frais de séjour caveau provisoire par jour	20,00
Jardin du souvenir : Emplacement d'une plaque sur la colonne cinéraire - concession de 20 ans	55,00
Achat d'une caverne	300,00
Achat concession emplacement caverne de 15 ans	125,00
Achat concession emplacement caverne de 30 ans	165,00
Achat concession emplacement caverne de 50 ans	370,00

Vote : Pour : à l'unanimité

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,
LASSAY-LES-CHATEAUX, le 28 janvier 2025

Le Maire,
Jean RAILLARD

